BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/05/2021 au 31/12/2022 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros — Edité le 21/07/2023

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (20 mois)				Exercice précédent Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	**50,33**		**50,33**	4,39		
445660 TVA / BIENS ET SERV.	*0,33*		*0,33*	0,00		
445670 CREDIT DE TVA	*50,00*		*50,00*	4,39		
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	**1 088,79**		**1 088,79**	95,52		
512100 SOCIETE GENERALE	*1 088,79*		*1 088,79*	95,52		
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	***1 139,12***		***1 139,12***	100,00		
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	**1 139,12**		**1 139,12**	100,00		

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/05/2021 au 31/12/2022 — DÉTAILLÉ Présenté en Euros — Edité le 21/07/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (20 mois)		Exercice précédent Néant	
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000,00)	**2 000,00**	175,59		
101300 CAPITAL APPELE VERSE	*2 000,00*	175,59		
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	**-860,88**	-75,49		
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	***1 139,12***	100,00		
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
DETTES				
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	***1 139,12***	100,00		

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/05/2021 au 31/12/2022 DÉTAILLÉ Présenté en Euros Edité le 21/07/2023

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice précédent Néant	Variation	%

	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services		**7 000,00**	100,00			**7 000**	N/S
704100 PRESTATIONS - ASSISTANCE		*7 000,00*	100,00			*7 000*	N/S
Chiffres d'Affaires Nets		***7 000,00***	100,00			***7 000***	N/S
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		***7 000,00***	100,00			***7 000***	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		**8 158,20**	116,54			8 158	N/S
604100 PRESTATIONS SOUS TRAITEES		*5 800,00*	82,86			*5 800*	N/S
622610 HONORAIRES DIVERS		*1 200,00*	17,14			*1 200*	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX		*54,67*	0,77			*54*	N/S
623100 PARUTIONS		*197,00*	2,81			*197*	N/S
627000 SERVICES BANCAIRES		*906,53*	12,94			*906*	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés							
Rémunérations du personnel							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des charges d'exploitation		***8 158,20***	116,54			***8 158***	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		***-1 158,20***	-16,53			***-1 158***	N/S
Produits financiers							
Produits exceptionnels		**302,00**	4,31			302	N/S
771800 PROD.EXCEPT./OP.GESTION		*302,00*	4,31			*302*	N/S
Charges financières		**4,68**	0,06			4	N/S
661600 INTERETS BANCAIRES		*4,68*	0,06			*4*	N/S
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		***-860,88***	-12,28			***-860***	N/S
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							

Total des Produits	***7 302,00***	104,31			***7 302***	N/S
Total des Charges	***8 162,88***	116,60			***8 162***	N/S
RÉSULTAT NET	***-860,88*** *Perte*	-12,28			***-860***	N/S

Dont Crédit-bail mobilier						

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice précédent Néant	Variation	%
Dont Crédit-bail immobilier				

AB2C Partners

Société par action simplifiée au capital de 2000 €
Siège social : 24 rue de la Chenaie
31650 Saint Orens de Gameville
N° SIREN : 899 533 731

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2023

L'An Deux Mille vingt-trois, le 29 juin à 17h00, les actionnaires de la S.A.S AB2C Partners se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en visioconférence sur convocation du Président.

Une feuille de présence est établie et permet de constater que tous les actionnaires sont présents et que l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Monsieur Jean Boher préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Le Président rappelle l'Ordre du Jour de l'Assemblée :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Rapport sur les conventions règlementées et approbation des conventions conclues en 2022
- Rémunération du Président
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Après échange de vues et discussion, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION
(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président)

Après avoir entendu le rapport du Président, l'Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

En conséquence, elle donne quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître une perte de 860,88 euros, décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- A concurrence de (860,88 €) au report à nouveau

Compte tenu de cette affectation du résultat, les capitaux propres ressortent à un montant de 1.139,12 euros à la clôture de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

(Rapport sur les conventions règlementées et approbation des conventions conclues en 2022)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, établi conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve sans réserve les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

(Rémunération du Président)

L'assemblée générale décide que, comme pour l'exercice 2022, la fonction de Président ne sera pas rémunérée sur l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal des délibérations pour remplir les formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17H30 Heures.

De tout ce que dessus, le présent Procès-Verbal a été dressé.

Le Président

